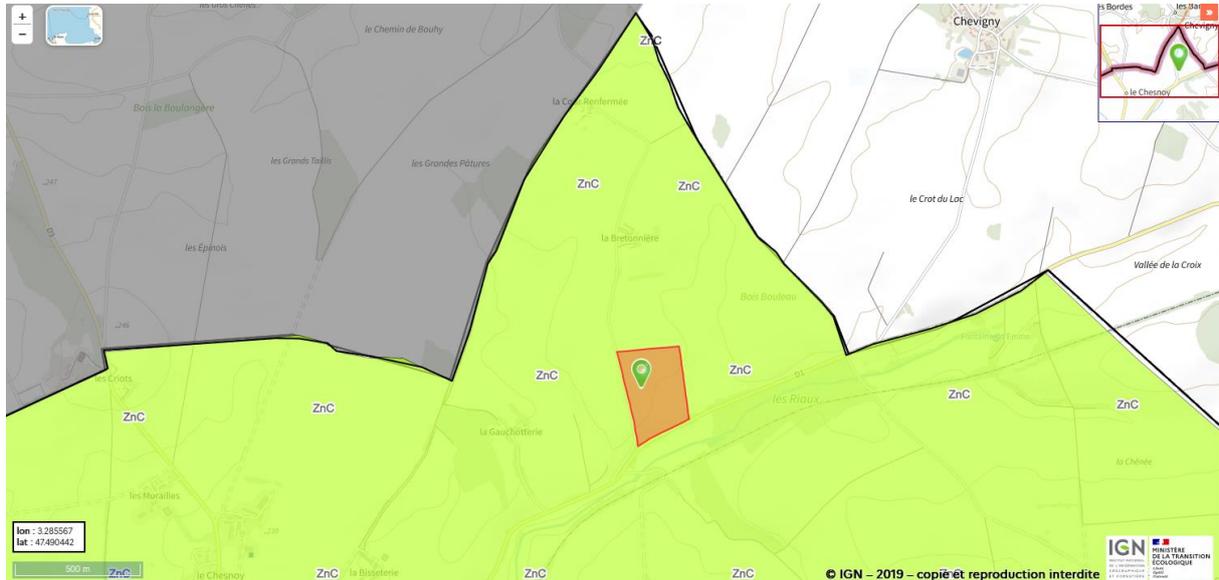


Note complémentaire

I) **Urbanisme :**

Le projet se situe en zone non constructible de la carte communale de la commune d'Entrains-sur-Nohain.



Extrait carte communale d'Entrains-sur-Nohain (source : géoportail de l'urbanisme)

Sont autorisées en secteurs non constructibles « la réalisation d'installation et de constructions nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestières et à la mise en valeur des ressources naturelles ».

Or, les centrales photovoltaïques sont considérées comme des installations nécessaires à des équipements collectifs (**CAA de Nantes, 23 octobre 2015, n°14NT00587**). Ce type d'installation peut être installé en zone non constructible des cartes communales à condition d'être compatible avec l'activité agricole, pastorale ou forestière (**article L161-4 du code de l'urbanisme**).

Le projet expérimental sur la commune d'Entrains-sur-Nohain est un projet agrivoltaïque. L'activité principale de la parcelle reste l'agriculture (culture de Luzerne), ce qui garantit la compatibilité demandée avec l'activité agricole par le code de l'urbanisme, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Nièvre.

II) **Précisions sur les éléments techniques du projet**

a) *La durée et la période des travaux*

La durée des travaux est estimée à environ 3 mois.

Pour éviter les périodes sensibles pour l'environnement, les travaux devraient débuter en octobre et se terminer au plus tard en décembre 2024.

b) Le nombre de rangée par parc

Le projet expérimental est composé de 5 tests avec des technologies différentes.

Conformément au plan transmis en pièce n°5 du CERFA :

- La surface allouée aux **panneaux fixes orientés plein Sud** dispose de 5 rangées de panneaux.
- La surface allouée au **panneaux fixe ajourés orientés plein Sud** dispose également de 5 rangées de panneaux.
- La surface allouée aux **trackers « single axe » orientés Est/Ouest** dispose de 8 rangées de panneaux.
- La surface allouée aux **panneaux fixes orientés Est/Ouest** dispose de 9 rangés de panneaux.
- La surface allouée aux **panneaux fixes ajourés orientés Est/Ouest** dispose de 9 rangés de panneaux.

c) Production estimée et évitement de GES

La production estimée de la centrale est d'environ 1 059.826 MWh/an. Soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 571 personnes.

En termes d'émission de gaz à effet de serre, le projet permet un évitement de 38 tonnes de CO₂.

d) Poste de livraison et poste transformateur

Les dimensions du poste de livraison sont les suivantes :

- 5m x 2,5m et 3,5 m de hauteur → soit 12,5 m² d'emprise au sol.

Le poste de livraison sera effectivement posé sur un socle de béton, la surface sera donc imperméabilisée.

e) Les pistes

Les pistes internes ont été pensées pour répondre aux critères du SDIS de la Nièvre, soit : d'une largeur de 3m possédant une force portante de 160 Kilo-Newton et d'une hauteur libre de tout obstacle de 3,5m. L'aménagement ne sera pas plus important que la conservation d'une bande de roulement enherbée.

Ces pistes font le tour du projet de centrale soit environ 749m de piste.

f) Démarches ERC et haies bocagères

Nous avons prévu un linéaire de haies représenté sur la carte ci-dessous, extérieur à la clôture. Cela représenterait un linéaire de 275m de long. L'objectif étant de créer un masque végétal et de permettre également le passage de la faune.

